Révision du

SCoT du Nord Toulousain

Élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique



Atelier Pré-PAS n°1 05 juin 2023 - 14h00











Programme de l'atelier



- Rappels réglementaires
- Présentation du PADD en vigueur
 - Présentation globale
 - Exemple d'objectifs
- Atelier Pré-PAS n°1:
 - Définition des axes et objectifs généraux
- Conclusion et calendrier de travail



Rappels réglementaires





Une modernisation de la structure des SCoT avec la loi ELAN

DIAGNOSTIC

Dans le rapport de présentation*, il identifie les **ENJEUX** du territoire

* en annexes



PROJET L'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE (PAS)**

Il définit des OBJECTIFS STRATÉGIQUES en lien avec les enjeux qui concourent à la coordination des politiques publiques

** remplace le PADD

DOCUMENT L'ORIENTATION et d'OBJECTIFS (DOD)

Il traduit le PAS en **ORIENTATIONS** générales et **PRESCRIPTIONS opposables** aux PLUi, PLH



PROGRAMME L'ACTIONS (PA)***

Il précise des **ACTIONS** qui vont permettre la mise en œuvre de la stratégie. Il a une valeur **contractuelle**





Une modernisation de la structure des SCoT avec la loi ELAN

Le **PADD** définit des objectifs des politiques publiques :

- d'urbanisme
- du logement
- des transports et des déplacements
- d'implantation commerciale
- d'équipements structurants
- de développement économique, touristique et culturel
- de développement des communications électroniques
- de qualité paysagère
- de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers
- de lutte contre l'étalement urbain
- de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques

Le PAS définit des objectifs transversaux, qui concourent à la coordination des politiques publiques sur les territoires en favorisant :

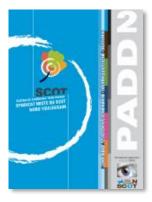
un équilibre et une complémentarité des polarités urbaines et rurales une gestion économe de l'espace limitant l'artificialisation des sols, les transitions écologique, énergétique et climatique

une offre d'habitat, de services et de mobilités adaptés aux nouveaux modes de vie une agriculture contribuant notamment à la satisfaction des besoins alimentaires locaux

Et en respectant et mettant en valeur la qualité des espaces urbains comme naturels et des paysages

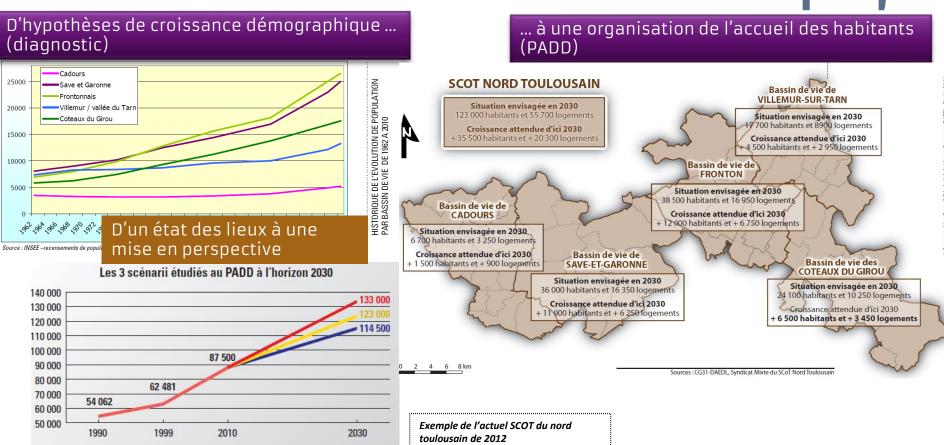


Présentation du PADD en vigueur





Etablir un socle de projet



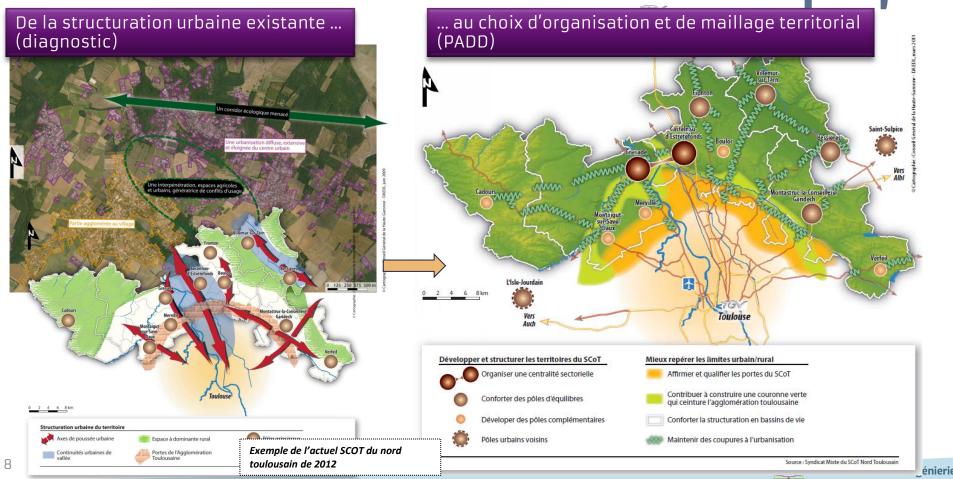
Scénario 3

Sources: RGP 1990 à 2008 (INSEE), estimation 2010 et prospective (CG31-DAEDL)

Scénario 1

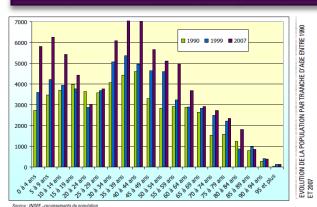
Scénario 2

Etablir un socle de projet



Objectifs thématiques : habitat - services

Une analyse détaillée et qualitative pour anticiper les besoins (diagnostic)



UN PARC LOCATIF SOCIAL GLOBALEMENT DEFICITAIRE Le développement d'une offre de logements, notamment locatifs, qui soit accessible au plus grand nombre et réponde aux besoins des plus démunis, n'en appa-

TERRITOIRE	NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX	TAUX DE LOGEMENTS SOCIAUX
SCOT DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAINE	53 000	12,1 %
SCoT DU NORD TOULOUSAIN	903	2,9 %
SCOT DU PAYS DU SUD TOULOUSAIN	1 118	3,1 %
SCOT DU LAURAGAIS (PERIMETRE HAUT- GARONNAIS)	644	2,9 %
TOTAL INTERSCOT	55 665	10,5 %

Source: DREAL Midi-Pyrénées

Afficher des objectifs pour accompagner l'accueil d'habitants (PADD)

Conforter les bassins de vie

et des complémentarités de

fonctionnement

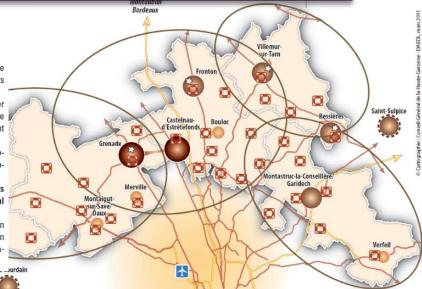
Constituer des territoires à vivre

DIVERSIFIER ET FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE DANS L'HABITAT

Le SCOT se fixe un objectif de rééquilibrage de la structure de l'habitat en faveur de la mixité de l'offre de logements et, plus particulièrement, du logement social et locatif. D'une manière générale, le SCOT souhaite diversifier l'offre de logements afin de tendre vers un parc total de logements sociaux plus important. Cet effort est différent selon le modèle de développement et doit permettre :

- · la production nouvelle d'environ 3100 logements sociaux diversifiés entre 2008 et 2030, soit 19 % de l'objectif de production de logements ;
- d'atteindre un parc total en 2030 de 4500 logements sociaux diversifiés, soit environ 8 % du parc total contre 3.5 % en 2008.

Cet objectif est adaptable dans le cadre de la mise en place de Programmes Locaux d'Habitat (PLH) au sein des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale compétents.



Diversifier les fonctions et créer des équipements structurants



Faire émerger une centralité sectorielle forte au Nord du Département



Favoriser les pôles d'équilibre

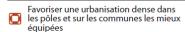


S'appuyer également sur les pôles complémentaires



Autres pôles d'équilibre de l'aire urbaine

Diversifier la construction et économiser l'espace



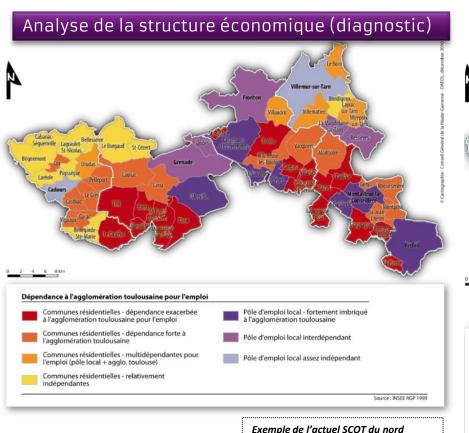
Des enjeux de requalification urbaine



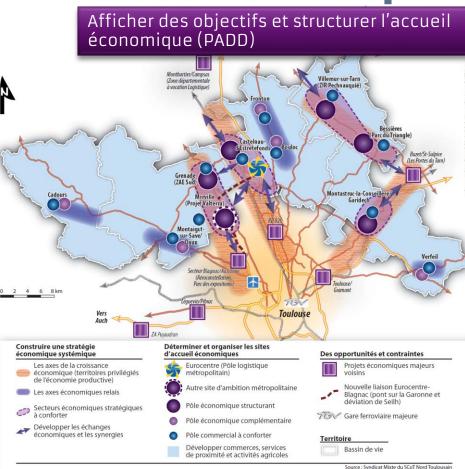
Limiter les extentions urbaines des hameaux et en diffus le long des routes

Exemple de l'actuel SCOT du nord toulousain de 2012

Objectifs thématiques : économie - emploi

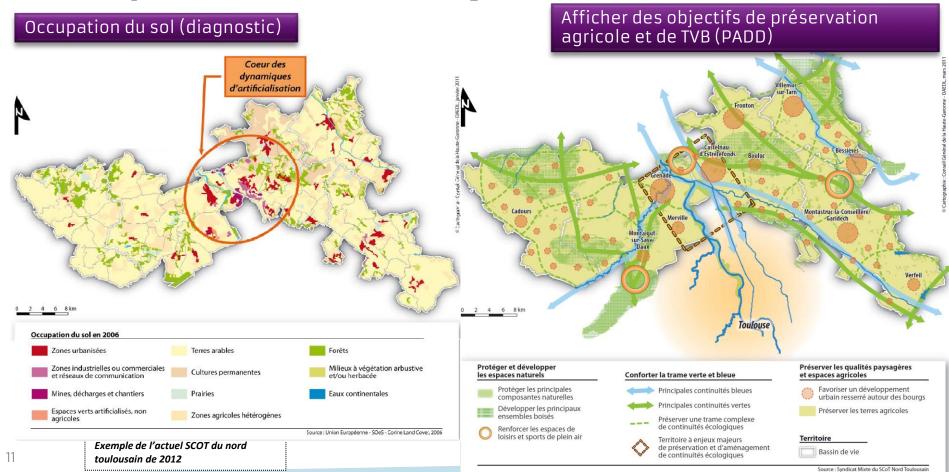


toulousain de 2012



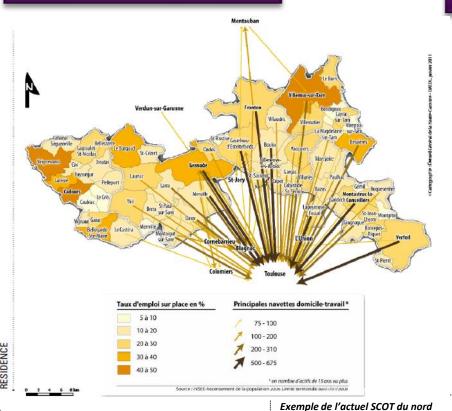
10

Objectifs thématiques : environnement



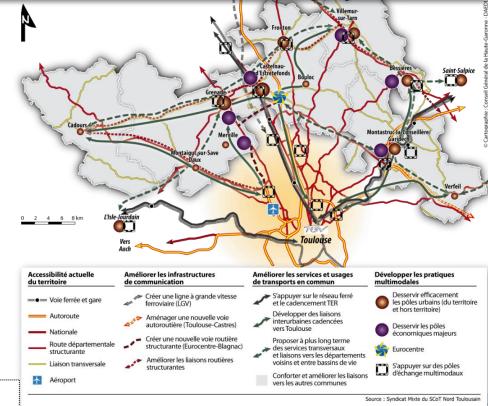
Objectifs thématiques : mobilités

Comprendre les pratiques de déplacements (diagnostic)



toulousain de 2012

Afficher des objectifs sur les déplacements et infrastructures de transports (traduction au PADD / PAS)



Modernisation des SCoT : Quelques nouvelles notions

- L'économie circulaire
- Une activité agricole tenant compte des besoins alimentaires locaux
- La lutte contre la vacance, la dégradation du parc ancien
- La mobilité dans un objectif de diminution de l'usage individuel de l'automobile
- Les besoins de ressource en eau
- La transition énergétique et climatique (dont l'accroissement du stockage de carbone dans les sols et les milieux naturels)

Modernisation des SCoT : quelques notions déjà présentes dans le SCoT actuel et devenues obligatoires

- Localisations préférentielles des commerces dans les polarités existantes
- Objectifs habitat participant à l'évolution et à l'optimisation de l'usage des espaces urbains et ruraux, en cohérence avec les perspectives démographiques et économiques du territoire, en privilégiant le renouvellement urbain
- Les objectifs chiffrés de densification en cohérence avec l'armature territoriale et la desserte par les transports collectifs

Ou'imposo la lágislatour 2

Offre de services adaptée aux nouveaux modes de vie

Respect et mise en valeur des espaces urbains, naturels et des

Concourt à la coordination des politiques publiques

Transition écologique, énergétique et climatique

	Qu IIII	pose le legislateur ?	
Thématique	Contenu du Diagnostic (annexe)	Objectifs du PAS	
Economie	Prévisions économiques Besoins globaux immobiliers	Concourt à la coordination des politiques publiques	
Commerce		Concourt à la coordination des politiques publiques	
Tourisme	Besoins en immobilier de loisirs et UTN en Montagne	Concourt à la coordination des politiques publiques	
Démographie	Prévisions démographiques		
Aménagement de l'espace	Besoins en aménagement de l'espace Analyse de la consommation d'espaces sur 10 ans Enjeux de consommation économe	Objectifs de développement et aménagement sur 20 ans Equilibre et complémentarité des polarités urbaines et rurales Gestion économe de l'espace limitant l'artificialisation Fixe un objectif de réduction de l'artificialisation par tranche de 10 ans	
Agriculture	Enjeux de préservation du potentiel agronomique	Agriculture contribuant à satisfaire les besoins locaux	
Habitat / logement	Besoins en équilibre social de l'habitat Besoins globaux immobiliers	Concourt à la coordination des politiques publiques Offre d'habitat adapté aux nouveaux modes de vie	
Transports	Besoins de mobilités Maîtrise des flux de personnes	Concourt à la coordination des politiques publiques Offre de mobilités adaptée aux nouveaux modes de vie	
Equipements et	Besoins en équipements et services	Concourt à la coordination des politiques publiques	

paysages

services

Paysage et patrimoine

Environnement

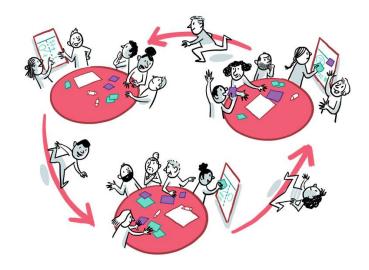
Localisation équipements existants

architectural

Préservation de l'environnement, de la

biodiversité /Ressource en eau /Prévention des risques /Adaptation au changement climatique Préservation des paysages et du patrimoine

Atelier Pré-PAS





Méthodologie de l'atelier

- Une réflexion pour aborder les objectifs et moyens d'actions :
 - 6 groupes d'élus
 - 2 parcours de discussion
 - 3 thématiques à travailler par groupe
 - 1 animateur·rice par thème/table
 - 3 tours de réflexion : 1er tour (30 minutes) / 2e tour (25 minutes) / 3e tour (25 minutes)

Parcours	A		
Thème/Table	Environnement	Agriculture	Démographie Logements
Groupe 1	1 ^{er} tour	2e tour	3e tour
Groupe 2	2e tour	3e tour	1 ^{er} tour
Groupe 3	3e tour	1 ^{er} tour	2º tour

Parcours	В		
Thème/Table	Environnement	Équipements Services Mobilités	Économie
Groupe 4	1 ^{er} tour	2e tour	3 ^e tour
Groupe 5	2e tour	3e tour	1 ^{er} tour
Groupe 6	3e tour	1 ^{er} tour	2e tour

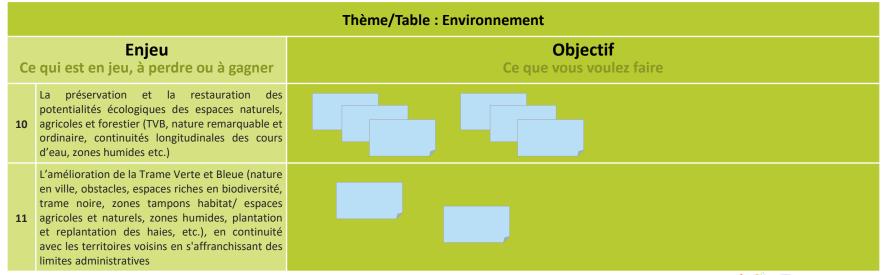


Méthodologie de l'atelier

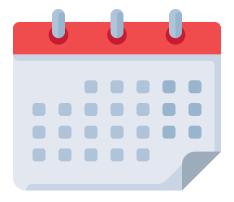
- À chaque tour :
 - 5 minutes : l'animateur·rice présente les enjeux (+ brièvement le contexte)
 - 5-10 minutes : chaque élu note individuellement sur des post-it ses propositions d'objectifs / moyens d'action et les pose en face de l'enjeu correspondant (à partir du 2e tour, les post-it précédemment posés sont présentés)
 - 20 minutes : débat autour des propositions des élus pour identifier les consensus ou confronter les points de vue
 - Au cours de la réflexion, les objectifs prioritaires sont identifiés et les liens avec les autres thématiques sont abordés

Méthodologie de l'atelier

- Les outils d'aide à la réflexion :
 - Le support global est posé sur la table
 - Les élus ont a disposition des fiches Enjeux pour les aider dans la réflexion



Conclusion et calendrier de travail





Calendrier de travail (prévisionnel)



Finalisation du diagnostic (en cours)

- Élaboration de la TVB + relecture et compléments à l'EIE (EVEN Conseil)
- Élaboration de la stratégie économique/DAACL (prestataire / marché en cours)
- Élaboration de l'étude agricole (Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne)
- Compléments de données économiques (CCI de Haute-Garonne)



Calendrier de travail (prévisionnel)



Élaboration du PAS (2e semestre 2023)

- O5 juin : Atelier Pré-PAS n°1 de définition des axes et objectifs généraux
- 15 juin : Atelier Formes Urbaines du CAUE (Frontonnais et Hauts Tolosans)
- 19 juin : Comité Technique n°5 pour la préparation de rédaction du Pré-PAS
- 26 juin : Atelier Pré-PAS n°2 de réflexion sur la rédaction des objectifs spécifiques et analyse des points de vigilance de l'évaluation environnementale
- 29 juin : Atelier Formes Urbaines du CAUE (Coteaux du Girou et Val'Aïgo)
- O3 juillet : Comité de Pilotage de validation du Pré-PAS
- Septembre : Journée de visite de terrain des élus : formes urbaines, densité, eau
- Septembre: Rencontre avec l'Autorité Environnementale (MRAe)
- Octobre : Scénarios sur l'organisation territoriale et les polarités
- Novembre: Rédaction du PAS à partir des travaux Pré-PAS
- Novembre: Concertation publique sur le PAS
- Novembre: Rapport d'évaluation des incidences environnementales du PAS
- Décembre : Débat sur le PAS



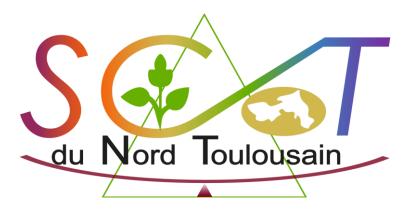
Calendrier de travail (prévisionnel)



- 2024 : Élaboration du Document d'Orientation et d'Objectif (DOO)
 - Ateliers techniques et thématiques
 - Concertation élus et PPA
 - Finalisation de l'ensemble des pièces réglementaires du SCoT révisé (justification des choix, etc.)
 - Mise à jour et complément au Diagnostic
 - Bilan de la concertation
- 2025 : Approbation du SCoT
 - Arrêt du projet de SCoT
 - Consultation des PPA
 - Enquête publique
 - Modification des documents de projet de SCoT
 - Approbation du SCoT

+ d'ici juin 2024 : Élaboration de l'évaluation du SCoT en vigueur





Syndicat mixte du SCoT du Nord Toulousain

16 avenue de Fontréal
31620 Villeneuve-lès-Bouloc
scot-nt.fr





HAUTE-GARONNE INGÉNIERIE / ATD 54 Bd de l'embouchure 31200 TOULOUSE 05 34 45 56 56 atd31.fr accueil@atd31.fr